



ATEX 0

Sites chimiques et industriels

CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE :

Code du travail : R4227-49
Directive 1999/92/CE
Directive 94/9/CE

OBJECTIFS :

Fixer et harmoniser les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'atmosphères explosives.

PUBLIC/PREREQUIS :

Cette formation concerne les personnes amenées à travailler dans un secteur classé "Zone à Risques d'Explosions".

DURÉE : 1/2 JOUR

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Un groupe de 12 personnes

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Démonstrations.
- Exposés.
- Retour d'expériences.
- Moyens audiovisuels.

FORMATEUR:

Formateur labellisé INERIS ®

DURÉE DE VALIDITÉ :

5 ans GIPHISE®/ 3 ans INERIS®

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

A l'issu du test et après avis favorable du formateur, il sera délivré une attestation d'aptitude reportée sur la carte GIES.

PROGRAMME

1. LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE SUR LES SITES ET LES OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

- Directives ATEX
- Directive 1999/92 CE

2. GÉNÉRALITÉS SUR LES ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES

- Le mécanisme de l'explosion
- Le triangle du feu
- Les EPI spécifiques
- La classification des zones
- Notions de physique (LIE, LES, PE, PUS)
- La signalisation spécifique

3. L'ÉVALUATION DES RISQUES D'EXPLOSION

- Identification des substances susceptibles de former une atmosphère explosive.
- Evaluation des risques d'explosion.
- Réalisation d'un classement pertinent des zones.
- Détermination de la nature des équipements à utiliser dans ces zones.

4. LES PROCÉDURES ET MESURES D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN ZONES ATEX

- Les autorisations de travail
- Le permis de feu
- L'outillage et matériels spécifiques pour les différentes zones

5. LE COMPORTEMENT EN ZONE ATEX

- La signalisation et la signalétique
- Les vêtements de travail, le principe du zonage
- Les bonnes pratiques en zone ATEX

